

## ***Motion***

### ***Les maires et les pesticides***

**Les délégués départementaux des maires ruraux de France, réunis en Assemblée générale à l'issue du Congrès national à Eppe-Sauvage (59) s'expriment sur l'enjeu de l'épandage de pesticides sur les zones agricoles.**

Ils affirment qu'il ne peut y avoir à ce jour de position de l'AMRF au niveau national sur ce sujet. C'est une question complexe et sensible de pratique agricole à dimension économique et sociétale, dont la réponse pour être efficace, doit être trouvée au niveau législatif et réglementaire et bien évidemment social.

Quel maire est compétent pour statuer sur des éléments de portée scientifique qui plus est encadrés par la loi ? C'est là encore surexposer le maire sur un point clé qui dépasse ses compétences y compris en matière de loi.

Si cette problématique très vaste à dimension sociétale n'entre pas directement dans les compétences ou prérogatives des communes, la question de son incidence sur la santé des populations, dont celle des agriculteurs, est posée, à l'image des enjeux de la transition ou du changement climatique.

Par ailleurs, les maires ruraux affirment l'importance de ne pas avoir à se positionner de manière uniforme. La diversité des situations communales, sur le plan géographique comme sur le plan des pratiques agricoles, ou celui de la multitude des productions, recommande des choix et des décisions adaptées.

Afin d'être opérationnel et de pouvoir répondre aux attentes des citoyens et des professions agricoles, une approche départementale (coordonnée avec les voisins pour les secteurs aux franges du département) devrait être envisagée. Elle devrait aboutir à une charte à valeur contractuelle entre tous les acteurs du dossier.

Sa rédaction, élaborée en n'excluant pas une évolution de la législation nationale, mériterait de s'appuyer sur les mesures de reconnaissance des atouts que portent les territoires ruraux tels que préconisées par l'Agenda Rural.

Personne ne gagnerait à opposer les objectifs des uns et des autres. La pédagogie et l'évolution des pratiques agricoles comme celles des pratiques de consommation seront nécessaires. Sur cette question urgente et fondamentale, nous ne ferons pas l'économie d'une approche globale, y compris d'une prise de conscience et de responsabilité au niveau européen.